

Faites gaffe, votre portable peut exploser !

écrit par Jacques Martinez | 2 mars 2024



Si le boîtier de votre portable se déforme légèrement sur un de ses bords, prenez garde : sa pile au lithium gonfle ! Et si elle gonfle, c'est qu'elle peut -À TOUT MOMENT- EXPLOSER ! Très petit signe avant-coureur : une légère fumée se dégage, une seconde après vous allez entendre un bruit sourd

et, quelques secondes à peine plus tard, c'est... l'incendie ! Avec des températures de plusieurs centaines de degrés Celsius ! Et, en prime, la possibilité d'une... explosion !

Le conseil des spécialistes si, comme moi, vous devez un jour faire face à une telle situation : dès détectée la fumée blanche, posez ou même jetez loin de vous l'appareil car, si vous le gardez dans votre main vous risqueriez des brûlures pouvant être graves car le lithium que s'enflammera dégagera une température infernale, littéralement « qui appartient aux enfers » !

Il y a peu, étant allé chez mon spécialiste en portable pour lui demander comment installer un site, il prit mon appareil et aussitôt me dit :

« Ah, mais... votre batterie a gonflé ! » Lui faisant entière confiance...

-un autre m'aurait dit cela, j'aurais pensé qu'il voulait me faire une « réparation bidon » puisque je n'avais rien remarqué- ☐ je lui ai demandé des explications. Il me montra alors le bord gauche, en regardant l'écran, et le gonflement de l'étui, gonflement quasi invisible en raison de sa petitesse, d'autant qu'il était en plus dissimulé par l'étui protecteur englobant le portable.

☐Une fois dépouillé de son étui, là, c'était évident, le bombement de la partie supérieure de la coque était flagrant. ☐Dès lors (et jusqu'au lendemain et la réception de la nouvelle batterie), il me fallait prendre le maximum de précautions : ne pas remettre ce portable dans la poche de ma veste à même ma poitrine, ni dans n'importe quelle poche... ☐Rentré chez moi, j'ai évité de le poser n'importe où et surtout pas en des endroits combustibles : table en bois ou plastique, étagère, fauteuil en tissu, ou encore jeté sur mon lit... Je l'ai déposé précautionneusement dans le support en métal, en forme de seau, de ma poubelle.

☐Auparavant, j'ai pris le risque d'en retirer la puce. En

cas d'incendie, je ne voulais pas perdre mon répertoire téléphonique. Problème que n'ont pas ceux qui savent - contrairement à moi- préserver leurs données dans le... cloud ! Ah, l'inévitable cloud qui, en fait, n'a rien à voir avec un nuage mais c'est si « écolo » **(1)**

Et le lendemain, heureux que ma batterie n'ait toujours pas explosé, j'ai pris une petite valise bien rigide, l'ai vidée et y ai mis le portable pour le déposer chez le réparateur. Sur place, 5 minutes (et... 35 euros !) ont suffi. Avec, en plus, les conseils du spécialiste même si, dans cette profession, on ne veut pas dire de mal des batteries au lithium. Quoique...

Côté réparateurs, ils préfèrent que les utilisateurs surveillent les étuis de leur portable parce que...

□1/ cela leur amènera des clients en plus, souhaitant changer leur batterie;

et 2/, surtout, il vaut mieux « prévenir que guérir » des brûlures qui peuvent être des plus graves. Et donc être mortelles. Mais j'ai noté que mes recherches n'ont pas abouti en ce qui concerne précisément le nombre de décès dus aux incendies de batteries de portables : soit ce que les uns ou les autres m'ont affirmé ne sont que rumeurs ou fausses infos, soit les sites qui, habituellement, donnent des chiffres, préfèrent « éviter » ce sujet. Il n'est pas toujours bon de taper sur les écoloniaux !

Cela ne doit pas vous interdire, surtout si vous avez des ados l'appareil « collé » à eux 24h/24 même lorsqu'ils dorment ! Avec le risque que leur appareil dysfonctionne et enflamme sa literie ! Et donc le blesse grièvement pour ne pas en dire plus...

□Non, un portable doit être le plus souvent éloigné de notre corps !

Bien au contraire, il est à mettre loin de la personne qui dort ! Il doit être posé sur une table ou une chaise en

matériel ininflammable ! ☐Et durant le transport dans la rue, surtout pas près du corps mais plutôt directement à la main afin de pouvoir le jeter dès la première fumée ou le « boom », comme l'explique le site actu.fr (2) :

« Le lithium est (...) un petit bijou dans le monde des minerais : il est léger et puissant. Ce cocktail magique a cependant un revers : sous forme de batterie, ou de pile, il est très sensible à son environnement extérieur. Au contact de l'air, de l'eau, d'un choc, il lui suffit de peu pour s'embraser. »

« La batterie ou la pile gonfle (...) Une fumée blanche apparaît, c'est assez typique : à partir de ce moment-là, ça explose. Vous entendez un « boom » sourd, et puis c'est le départ de feu », explique Marie-José Passenaud, Directrice du groupe Passenaud, qui a vu un feu se déclarer dans son dépôt !

« Pour le circonscrire, l'intervention des pompiers est souvent nécessaire. Il faut alors noyer le coupable à coup d'extincteurs ou de grandes lances à incendies. »

Comme lors de l'incendie donc dans l'un des sites de stockage de déchets de sa société, à Champagné (Sarthe), en septembre 2021 :

« C'est un peu le serpent qui se mord la queue pour un minéral qui répond à l'humidité... Mais c'est la procédure.

« Quand le feu part, il faut déstocker (c'est-à-dire séparer les déchets en feu et les autres déchets, NDLR), arroser la batterie ou encore l'immerger », explique la directrice du groupe Passenaud.

« Mais parfois l'immerger ne résout absolument pas le problème » (car...) « Vous ressortez la batterie de l'eau, le feu reprend de plus belle », soupire Lila-Anne Schiano, responsable Qualité, Sécurité, Environnement.

Le lithium a beau être dangereux, il est un aspect qui fait « oublier » sa dangerosité : il est des plus rentables ! Comme le rapporte le site canadien Visual Capitalist :

« En 2022, les premiers pays exportateurs et extracteurs du lithium (étaient) l'Australie, suivi du Chili puis de la

Chine. Ce marché rapporte autant de kilotonnes de lithium que d'argent : 52 milliards de dollars en 2022, 194 milliards de dollars en prévision d'ici 2030. » □ Soit 4 fois plus en 8 années seulement !

Revenons à votre portable ou celui de vos enfants : pour savoir si sa batterie est au lithium, il y est précisé « Li-Ion ». Problème, c'est inscrit sur la... batterie ! Mais pas forcément sur l'étui du portable...

Et où trouve-t-on encore ces piles au si... explosif lithium ? Dans nombre d'objets, même des chaussures pour... enfants ! Merci pour le risque d'amputation d'un pied. Quoique, un pied, cela se... remplace mais un... coeur ! Car même des stimulateurs cardiaques contiennent du... lithium !!! Comme le relate le site actu.fr : □« Ce métal est très recherché pour composer les batteries des téléphones, des voitures électriques ou encore des trottinettes du même acabit. Il se loge même dans les pacemakers, ces stimulateurs cardiaques. »

« Il s'utilise aussi plus couramment sous forme de piles, par des boutons ou des bâtons ; les iconiques piles alcalines étant de plus en plus remplacées par leurs semblables au lithium. »

« Mais on les trouve aussi dans les baskets qui clignotent pour enfants, dans les perceuses électriques, dans les GPS, dans les cigarettes électroniques comme les Puff... Même dans les cartes de visite. » □Quelle période ! Même une carte de visite... Heureusement que j'ai passé l'âge où, dans ma vie professionnelle, nous nous échangeons nos cartes de visite bêtement banales avec des banalités telles que nom, adresse, téléphone, profession... et surtout sans aucun risque d'enflammer le corps de la personne à laquelle on la remettait ! Quoique... Parfois...

-(1) On pourrait dire que le cloud cloue les souhaits écologiques au pilori en créant... « l'infobésité » !

<https://siecledigital.fr/2021/08/19/quel-impact-environnemental-pour->

[le-cloud/](#) Selon siecledigital.fr ,

« Le développement exponentiel du cloud computing génère un impact énorme sur la consommation mondiale d'électricité et génère lui aussi du dioxyde de carbone : ce secteur pourrait, d'ici 2025, consommer 20% de l'électricité mondiale et émettre 5% de CO2 selon une récente étude suédoise.

Le cloud peut-il être écologiquement responsable ?

Si le cloud pollue autant, c'est pour plusieurs raisons :

Les datacenters nécessaires pour le stockage sont de plus en plus nombreux, et ces infrastructures ont un important impact environnemental.

Le cloud entraîne de nouveaux usages, notamment l'infobésité : il donne l'illusion d'une capacité infinie, on stocke et on duplique donc plus facilement les données, sans s'interroger sur la nécessité de la faire.

Puisqu'il facilite l'accès aux données, le cloud génère aussi davantage d'activité. En mode nomade, chez soi, sur son lieu de travail, on peut y accéder n'importe quand et n'importe où. »

– (2)

https://actu.fr/planete/pollution/explosions-incendies-pollutions-les-ravages-des-batteries-au-lithium-dans-notre-quotidien_60636956.html

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...